

24 AU TROT BY PROVINCE COURSES

LA UNE DE L'ACTU
PAGES 1 à 4

L'ACTU EN BREF
PAGE 5

AUJOURD'HUI AUX COURSES
PAGE 7 À 10

AUX COURSES DEMAIN
PAGES 11 À 13

1 24 LA UNE DE L'ACTU

[OPINIONS]



APRÈS LES ANNONCES, L'HEURE DES COMMENTAIRES ET DES CRITIQUES

L'intention de bouger les lignes comme un leitmotiv. Du changement avec parfois une once de provocation afin de susciter des réactions de toutes formes : Jean-Pierre Barjon assume clairement son mode de fonctionnement, en rupture avec celui qu'on a connu ces dernières années dans l'institution des courses françaises en général. Résultat, quelques jours après les annonces sur la refonte complète de l'offre marketing autour du "Prix d'Amérique et ses associés", les réactions ne se sont pas fait attendre. Et certaines d'entre elles sont vives.

La détermination de Jean-Pierre Barjon à maintenir la présentation de la marque Prix d'Amérique Races ZEturf vendredi dernier, premier jour du confinement numéro 2, en dit long, très long, sur l'importance que revêt la batterie d'annonces préparée depuis plusieurs semaines. Il convenait de rester le maître des horloges, pour reprendre un terme utilisé quand il s'agit de parler d'un autre président. Et comme on le disait vendredi, les adeptes du changement en ont eu pour leur argent : changement de nom de courses iconiques du programme français, instauration d'une nouvelle marque en s'appuyant sur le seul label emblématique connu du grand public, le Prix d'Amérique, tout en modifiant son nom complet avec l'affixe de "Legend race", changement des règles du jeu

avec des courses qualificatives ne donnant plus accès direct au seul Prix d'Amérique mais aussi aux Prix de France et de Paris, introduction des nombreux anglicismes ("*nous allons apprendre à découvrir un nouveau langage commun et des mots que, j'espère, nous allons partager*", a concédé lui-même Jean-Pierre Barjon lors de sa présentation) et enfin l'introduction durable en qualité de partenaire d'un opposant online à l'opérateur historique PMU : ZEturf.

En matière d'annonces spectaculaires, la coupe est clairement pleine. Pour certains, elle déborde même largement. Jean-Pierre Barjon aurait-il tapé trop fort ? Aurait-il poussé les curseurs un peu, voire beaucoup trop loin et surtout trop rapidement ? À ces questions, on l'entend déjà répondre qu'il a été élu pour que le changement, ce soit maintenant et qu'il faut laisser l'ancien monde derrière lui (voir à ce sujet la tribune libre d'Olivier de Seyssel en page 4).

Ce n'est pas l'avis de ses ex-alliés et compagnons de campagne (il y a un an) toujours réunis sous la bannière Equistratis. En première ligne Caroline Sionneau et Thierry Besnard, élus au Conseil d'Administration de LeTROT. Lundi en fin de journée, dans le cadre d'un communiqué de presse intitulé "[ZEturf, la sortie de piste de JP Barjon](#)", ils ont contesté dans la forme et dans le fond cette série d'annonces.

Ce communiqué nous apprend que la vice-présidente d'Equistratis et son secrétaire général "viennent d'adresser à Jean-Pierre Barjon un courrier lui demandant d'apporter des explications et de fournir des éclaircissements sur une opération qui revient à confier à un des principaux concurrents du PMU online une exclusivité totale sur les grandes courses hivernales du Trot, à commencer par le Prix d'Amérique rebaptisé : the Legend Race, Prix d'Amérique races Zeturf."

C'est le sujet qui fait le plus réagir. En préambule, deux rappels historiques s'imposent.

Il y avait déjà eu le Grand Steeple-Chase de Paris

En mai 2019, l'opérateur de paris ZEturf devenait le sponsor du Grand Steeple-Chase de Paris à l'issue d'un partenariat signé avec France Galop. Une trajectoire unique pour la société créée et dirigée par Emmanuel de Rohan-Chabot qui s'était lancée dans une opposition frontale au monopole du PMU. Quelques années plus tard, la justice européenne lui donnera raison, alors que l'ouverture du marché des jeux en ligne en 2010 offrira à ZEturf la possibilité de solliciter un agrément auprès de l'ARJEL, devenue depuis juin dernier l'ANJ (Autorité Nationale des Jeux). Au moment de commenter ce partenariat avec France Galop, Emmanuel de Rohan-Chabot nous avait dit : « *Il y a une chose qui n'a pas changé et même quand la situation était compliquée (sic), c'est-à-dire avant 2010, la volonté était déjà là : s'insérer dans un partenariat avec l'institution des courses françaises. Tout d'abord parce que j'aime les courses et ensuite car, économiquement, ZEturf a tout intérêt à ce que les courses aillent bien. Depuis 2010, on le fait par le biais de la taxe affectée, ZEturf finance l'institution des courses à hauteur de son activité : on ne prétend pas se substituer au PMU, n'ayant ni ses moyens, pas aujourd'hui, ni la volonté. (...) Ce n'est pas une révolution, on avance et je suis très reconnaissant à France Galop d'avoir posé cette première pierre. La loi nous a permis de faire ce que nous voulons faire depuis le premier jour. Les choses évoluent lentement vous savez : les vieux systèmes mettent du temps à évoluer mais la volonté a toujours été là, et du côté de France Galop et du nôtre.* »

À l'occasion de la présentation de ce partenariat, Jean d'Indy, alors vice-président de France Galop, avait été interrogé sur la réaction du PMU et avait apporté la réponse suivante : « Nous avons informé le PMU et LeTROT au préalable et Cyril Linette a dit : "Je souhaite gouverner le PMU comme dans un univers de concurrence, c'est un symbole de concurrence saine et ça me va très bien". » Moins de deux ans plus tard, la réaction serait-elle toujours la même ? En tout cas, ZEturf devient donc partenaire de la marque Prix d'Amérique Races et ce quelques mois après la conclusion d'un autre dossier épineux.

Quand Betclik et ZEturf déposaient plainte contre le PMU

Alors que le PMU était quasiment à l'arrêt lors du premier confinement, il s'était vu en effet notifier une amende de 900 000 € par l'Autorité de la concurrence. Signifié au cours de la première quinzaine d'avril, cet épilogue est la conséquence d'une plainte déposée par Betclik et ZEturf en décembre 2017 pour non-respect de l'engagement du PMU de séparation de ses masses d'enjeux online et offline sur certaines courses

étrangères faisant l'objet d'un partenariat de masse commune entre le PMU et plusieurs opérateurs étrangers. L'Autorité de la concurrence avait conclu « à une pratique grave » dans le cadre de partenariats internationaux où le PMU proposait des paris bénéficiant de cotes et de rapports identiques dans son réseau de points de vente et en ligne.

ZEturf en 2020 (chiffres fournis par l'opérateur)

250 000 comptes ayant joué aux courses
80 000 comptes actifs depuis moins d'un an
Proportion trot/galop : 59% du CA au trot
dont 81% sur les courses françaises (vs 19% courses étrangères)
10 M€ reversés à la filière en 2019



©Scoopdyga

“ ZETURF A TOUT INTÉRÊT À CE QUE LES COURSES FRANÇAISES AILLENT BIEN ”
EMMANUEL DE ROHAN-CHABOT EN AVRIL 2019 LORS DE L'ANNONCE DU PARTENARIAT AVEC LE GRAND STEEPLE

Vous avez dit taxe affectée ?

C'est donc dans ce contexte que le partenariat conclu avec LeTROT pour ses plus grandes courses attelées du meeting d'hiver a été signé par Jean-Pierre Barjon et Emmanuel de Rohan-Chabot. De quoi susciter de nombreuses interrogations et réactions. Pour restituer le cadre actuel des engagements liant aujourd'hui un opérateur de paris online et l'Institution des Courses, nous avons sollicité LeTROT avec les questions suivantes.

Pouvez-vous rappeler le principe de la taxe affectée et les bases du contrat liant les opérateurs aux sociétés-mères ? Depuis quand la taxe affectée est-elle en vigueur et surtout respectée ?

En tant qu'organisateur de courses hippiques, nous sommes tenus de travailler avec tous les opérateurs online agréés au titre de la loi qui a ouvert le marché en ligne en 2010. En contrepartie, la société mère reçoit de leur part 100% de la taxe affectée pour sa mission de service public.

La taxe affectée a été imposée par la loi d'ouverture des jeux en ligne en 2010 pour "financer la mission de service public des sociétés mères". Elle n'a été effective qu'en 2013, à partir du moment où elle a été acceptée par la Commission Européenne.

A partir de cette date, les opérateurs ont payé une taxe à l'Etat (qui nous la rétrocède immédiatement) fondée sur leur chiffres d'affaires Pari Hippique réalisé sur les courses françaises et étrangères.

Les opérateurs sont liés par contrat avec les sociétés mères qui leur fournissent des données et des images via un guichet unique.

En 2017, la taxe affectée ne concerne plus que les courses françaises, les courses étrangères sont exclues de l'assiette. A partir de 2019 un nouveau contrat lie les opérateurs aux sociétés mères et 4% des enjeux sur les courses étrangères sont désormais versés.

Le taux de la taxe affectée sur les courses françaises est de 6,7% en 2020.

Tous les opérateurs dont le PMU versent cette taxe.

Depuis 2010, pmu.fr est un des opérateurs de jeux du marché et propose la gamme des jeux autorisés. Selon les années, en fonction de son résultat positif ou négatif, il peut engranger des ressources ou générer des pertes.

En chiffres : combien reversent les opérateurs chaque année à la filière courses ? Combien au Trot ? Et la clé de répartition trot/galop est-elle équivalente ?

En 2019, l'ensemble des opérateurs online a reversé 38,6 M€ au Trot, dont 28,9 M€ pour le PMU. Nous attendons pour l'année 2020, que cette somme soit en forte augmentation.

Nous ne connaissons pas les chiffres du Galop mais le montant de la taxe affectée au Trot et au Galop est calculé sur le même principe et dépend du chiffre d'affaires de chacun d'entre eux.

Stratégiquement, la progression des CA des opérateurs

online autres que le PMU est-elle identifiée comme un levier de croissance des ressources pour les sociétés-mères ? Et si oui dans quelles proportions et à quel terme ?

Dans la conjoncture actuelle, depuis la sortie du 1er confinement, la croissance du online est importante et sa part de marché qui était d'environ 12% en 2019 est désormais autour de 28%. Certains jours, la prise de pari sur le online est proche du doublement par rapport à l'année précédente.

LeTROT soutient donc bien évidemment tous les acteurs, en lien avec les courses hippiques, qui génèrent de la croissance et qui sont sources de revenus pour la filière.

Nous pouvons également rappeler que le championnat du monde au Trot attelé n'avait pas réussi à convaincre de sponsor ces trois dernières années, que ce soit des sociétés extérieures ou issues du monde des courses, et nous sommes satisfaits que dans cette période de crise, deux partenaires majeurs (NDLR : avec Reverdy par ailleurs) nous aient rejoint.

L'article 11

Dans son communiqué ([à lire ici](#)), Equistratis évoque également les statuts du Trot et notamment l'article 11 qui aurait dû impliquer qu'"une telle décision {partenariat avec un concurrent du PMU} soit soumise au Conseil d'administration et au Comité." Alors que dit l'article 11 en question ? Réponse avec Alexandre Lanoë, Vice-Président LeTROT : "L'article 11 est un article que l'on retrouve dans beaucoup de structures associatives, comme la nôtre. Tel qu'il est pris dans le courrier de Caroline Sionneau et Thierry Besnard, il concerne certains des pouvoirs du président de la SECF qui a pour mission d'exécuter les décisions du Conseil d'Administration et du Comité. C'est un article assez simple mais dont les interprétations peuvent être assez variables. Le président a des décisions de gestion qui lui sont propres dans le cadre de ses fonctions. Dans le cadre de l'accord avec ZEurf, tout est une question d'interprétation : soit on considère que c'est une décision de gestion très clairement comme n'importe quel partenariat signé, soit on considère que c'est une décision stratégique et qu'en tant que telle doit faire l'objet d'un débat lors du Conseil d'Administration, voire même du Comité. Encore une fois, c'est vraiment une question de point de vue et d'interprétation juridique".

En filigrane revient dans cette affaire du partenariat signé entre LeTROT et la société ZEurf la question de la réforme des statuts de la société-mère du Trot. Une réforme que beaucoup avaient appelé de leurs vœux à l'occasion des dernières élections.

On l'aura compris, la révolution proposée autour du sacrosaint Prix d'Amérique engendre un débat des plus intenses, aussi bien dans la forme que dans le fond.

Pour conclure ce dossier spécial, nous donnons la parole à Olivier de Seyssel qui nous a fait parvenir en début de journée, toujours sur le même thème, une lettre ouverte qui fait ici office de tribune libre.

TRIBUNE LIBRE D'OLIVIER DE SEYSSSEL

Lettre ouverte à Jean-Pierre Barjon

TheTROT ou ZeTROT ?

Comme toute la filière Trot, j'ai découvert la semaine dernière, que la plus grande course du monde et l'ensemble des grandes épreuves préparatoires du meeting d'hiver, auront comme partenaire exclusif la société ZEturf, et ce sur les trois prochaines années.

Si tel est le nouveau monde, je suis abasourdi. Comment peut on, sans concertation, ni avec son comité, ni avec le PMU, et sans l'aval de son conseil d'administration, prendre une telle décision et régulariser un tel accord.

ZEturf est le 1er concurrent de notre GIE PMU sur le marché en ligne. Des procès les ont opposés depuis plusieurs années, qui ont coûté des centaines de milliers d'Euros. Cerise sur le gâteau, ZEturf est une société basée dans un paradis fiscal (Malte), et qui se permet encore aujourd'hui de prendre des paris sur des courses étrangères non autorisées par le calendrier officiel.

Pour quelques centaines de milliers d'Euros (le montant du partenariat n'a pas été rendu public) et sans offre préalable au PMU, la SECF livre sur un plateau, au principal concurrent du GIE PMU, les plus belles épreuves de Trot de l'année. N'est ce pas se tirer une balle dans le pied ?

Comment Monsieur Cyril LINETTE, directeur général du PMU, va-t-il motiver ses collaborateurs pour promouvoir les prochains meetings d'hiver dans le réseau de nos points de vente, déjà bien malmenés en cette période de crise sanitaire ? Je suis également interpellé que nos organismes de tutelles, Ministères du Budget et de l'Agriculture, qui de par leurs représentants, siègent au sein du conseil d'administration du Trot et du PMU, valident par leur silence ou leur inaction, un tel contrat signé sans la moindre concertation.

En tant que Vice-Président de la SECF dans l'ancienne

mandature, j'avais essayé à mon modeste niveau d'effacer les divisions de la dernière campagne électorale. Pour ma part, je n'ai pas souhaité me représenter comme Vice Président au sein du nouveau conseil d'administration assumant ainsi pleinement avoir soutenu la candidature de Monsieur Philippe Savinel, et ce contrairement à Monsieur Joël Séché autre Vice Président sortant.

En revanche, j'ai accepté de coopérer avec la nouvelle équipe et c'est ainsi que j'ai rejoint la cellule de crise lors du 1er confinement, pour apporter ma modeste contribution et faire le lien avec les organisations professionnelles agricoles en tant que Président d'une caisse de MSA.

J'ai aussi accepté le poste de Vice-Président de l'AFASEC car Monsieur Jean Pierre Barjon m'a demandé de m'investir au nom de la SECF.

Ce n'est donc pas dans un esprit revanchard post électoral que je dénonce aujourd'hui avec force et colère l'accord scellé avec ZEturf, mais bien par conviction. Je suis persuadé que ce partenariat sera préjudiciable à la filière. L'ouverture du jeu à la concurrence a déjà fait beaucoup de mal et par cette nouvelle décision, on conforte la concurrence, et l'on met à mal notre institution. Nos socioprofessionnels n'ont pas besoin d'un tel choix durant la période difficile que nous traversons.

Où va t'on s'arrêter ? Par la privatisation du PMU via une SA ?

L' "anglicisation" de nos grandes épreuves est presque une anecdote mais il est bon de rappeler à Monsieur le Président que les différents membres du comité siègent dans le but de contribuer au développement des courses en FRANCE et à œuvrer à la protection du trotteur FRANÇAIS. Laissons cet anglicisme aux Purs Sang Anglais !

Restons LE TROT et ne devenons ni THE TROT, et surtout pas ZETROT.

Olivier de Seyssel

Vice-Président de la SECF de l'ancien monde !



©Scoopdyga

BOSS DU MELEUC LANCE SON MEETING JEUDI

Le Prix Reynolds sera jeudi le premier Groupe 2 du meeting d'hiver et mettra aux prises des trotteurs de grand talent. Des spécialistes du trot monté qui vont avoir 2175m à couvrir sur la Grande Piste, soit le parcours favori de **Boss du Meleuc** (Lucky Blue) qui s'annonce comme le cheval de la course. C'est sur ce tracé qu'il avait un jour trotté 1'10"5. Ils seront neuf au départ, parmi lesquels deux vainqueurs de Groupe 1 : **Étoile de Bruyère** (Kénor de Cossé) et **Fado du Chêne** (Singalo). Présentation détaillée de la course dans notre édition de demain mercredi. ■

WOLVEGA COURT À MONS

Les autorités hollandaises ont interdit les courses de se disputer à Wolvega depuis déjà deux semaines. La réunion PREMIUM programmée ce vendredi 6 novembre se disputera finalement à Mons, les sociétés de courses respectives et LeTROT ayant trouvé un accord pour transférer les épreuves en Belgique. ■

NOUVEAU BARÈME DES SANCTIONS À PARTIR DU 9 NOVEMBRE

À partir de lundi prochain, 9 novembre, un nouveau barème des sanctions va entrer en vigueur. Vous pouvez trouver l'intégralité des contenus en cliquant [ici](#).

Soulignons la nouvelle mesure concernant la CRAVACHE : le terme "emploi abusif" correspond à + de 7 coups dans les 500 derniers mètres dont 3 coups au maximum dans les 200 derniers mètres. ■

FANTASY LEAGUE SAISON 2020-2021

Le jeu sur les courses au Trot lance son édition 2020-2021 simultanément avec le Meeting d'hiver de Vincennes.

Trotting Fantasy League permet de vivre encore plus intensément sa passion pour les courses au Trot pour le grand public désireux de créer son écurie virtuelle et de suivre les performances de leurs chevaux semaine après semaine. Voir le règlement en cliquant [ici](#). ■

©Scoopdyga

PROVINCE
COURSES
LE SITE

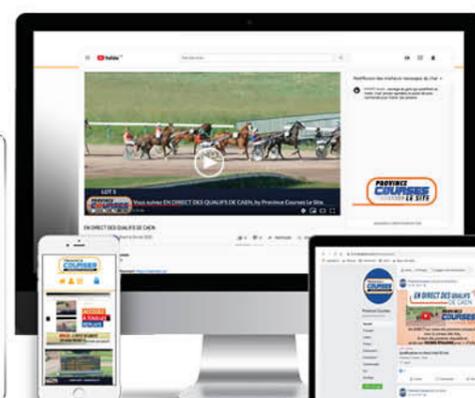
EN DIRECT DES QUALIFS
DE CAEN

PROCHAIN RENDEZ-VOUS :

MERCREDI 4 NOVEMBRE

▶▶ À 9 HEURES ◀◀

SUR WWW.PROVINCE-COURSES.FR
ET SUR NOTRE PAGE FACEBOOK





(© ScoopDyga)

ROMUALD MOURICE : 1000 OU LA RÉCOMPENSE DU TRAVAIL

La valeur du travail a toujours guidé Romuald Mourice dans son parcours professionnel. Depuis sa Normandie natale où il a été formé à l'AFASEC de Graignes à son Sud-Est d'adoption dont il est devenu l'un des entraîneurs les plus performants en vingt-cinq ans d'installation. Il vient de remporter sa 1000ème course comme entraîneur.

Mille. C'est un chiffre qui claque dans la carrière d'un compétiteur. Concentré sur l'activité et la marche en avant de son écurie, Romuald Mourice savait néanmoins que 2020 devait être l'année au cours de laquelle il atteindrait cette marque. « L'an dernier, mon fils m'avait dit ça. Du coup, je savais où j'en étais à peu près. C'est une suite logique au vu des résultats de l'écurie ces dernières saisons même, si entre-temps, il y a eu la crise sanitaire », réagit celui qui a fêté en début d'année ses 50 ans. « Pour autant, il faut continuer à travailler toujours autant, à avancer, à gagner des courses. On n'a pas le choix vu la structure qui est la nôtre. C'est pourquoi ce n'était pas tant un objectif qu'une obligation. Sinon on est morts ! »

Fidèle à lui-même, Romuald Mourice n'y va pas par quatre chemins pour définir l'état d'esprit qui l'anime. Sa force de travail est encore décuplée depuis qu'il a fait sortir de terre son centre d'entraînement à Charleval, entre Cavaillon et Aix-en-Provence dans les Bouches-du-Rhône, au cours de l'été 2015. Dès l'année suivante, l'écurie Mourice franchissait pour la première fois les 100 victoires annuelles et intégrait le top 10 national des entraîneurs. « J'ai maintenant des infrastructures dignes d'un entraîneur de Normandie », avait alors confié à Province Courses l'Hebdo le natif d'Alençon quand on lui avait demandé de décrire ses installations composées d'une piste de 1 000 mètres, d'une ligne droite de 900 mètres, de 35 paddocks et d'un bâtiment isolé pour supporter les très fortes chaleurs estivales. « L'établissement est pour 80 % dans la réussite de l'écurie cette année,

poursuivait-il. *Quand je vais aux courses, je sais où je vais. Avec le bon outil, vous vous trompez de moins en moins. À la limite, je dirais que cela devient plus facile. Maintenant, je sais où je vais et j'y vais plus vite.* » Quatre ans plus tard, le discours est plus que jamais valable et cet outil de travail est même devenu à la fois une grande source de satisfaction professionnelle et le symbole d'un état d'esprit. « Pour quelqu'un comme moi pas issu du sérail et parti de rien, réussir à créer un établissement comme ceux qui existent en Normandie est important dans une région où je suis arrivé à l'âge de 18 ans et où ça fait plus de trente ans que cela ne s'était pas fait, confie Romuald Mourice. Et puis, j'ai toujours pris des risques dans ma vie professionnelle. » Comme lorsqu'il s'installe entraîneur à 25 ans. Pour autant, l'entraîneur se veut prudent : « Dans sept ou huit ans seulement, je pourrai dire que j'ai réussi, car pour le moment c'est encore à la banque tout ça. Après, je pourrais faire différemment ».

Mais d'ici là, il sait pouvoir compter sur des propriétaires fidèles et une équipe rodée. « C'est essentiel. Tu n'arrives pas à ça tout seul. Je n'ai jamais touché de chevaux hors du commun mais de très bons éléments comme **Queur de l'Ante** ou **Slow du Beauvoisin** entre autres. Ça fait quand même déjà longtemps que l'on gagne de belles courses à Cagnes-sur-Mer et à Vincennes. » Si en vingt-cinq ans d'installation, tout n'a pas été rose, Romuald Mourice récolte depuis quelques années maintenant le fruit de son travail et de sa volonté d'entreprendre. Mais il n'est pas temps pour autant de relâcher les efforts, surtout dans le contexte actuel de crise sanitaire dans lequel le pays est replongé depuis la semaine dernière. « Comme tout le monde, je constate que l'on a perdu 20 % de rentrées d'argent par rapport à la même période l'an dernier. Du coup, on ne peut être qu'inquiets. » Dans l'adversité, Romuald Mourice a déjà montré qu'il continuait à aller de l'avant. ■

🕒 1500M : 1'09"5 / 1000M : 1'11"8 / 500M : 1'12"1

(© APRH)



QUAND RÉGIS LE VEXIER EXAUCÉ SON RÊVE

Un "Bazire" à la faute alors qu'il a course gagnée : une occasion rare qu'il ne faut pas laisser passer en ce début de meeting d'hiver. C'est ce qu'a fait Régis Le Vexier avec Franklin ([Saxo de Vandel](#)) pour remporter sa première course à Vincennes.

“ JEAN-MI VA S'EN REMETTRE
PLUS VITE QUE SI CELA AVAIT ÉTÉ
MOI. ”

RÉGIS LE VEXIER SUR EQUIDIA

Comme tant d'autres fils de professionnels, Régis Le Vexier fréquente Vincennes depuis son enfance. Alors forcément gagner sur la piste noire revêt un caractère émotionnel fort. "Ce moment-là, j'en rêve depuis l'âge de 9-10 ans", confie-t-il sur Equidia quelques minutes après le succès de **Franklin** qui a profité de la faute de **Farrell Seven** ([Redeo Josselyn](#)) à 100m. du poteau. La satisfaction est peut-être encore plus forte que le succès a été obtenu avec la casaque de Gérard Desnoues, celle entre autres d'**Eckmuhl Vro** qu'entraînait son papa, François-Régis. C'est d'ailleurs pour Gérard Desnoues qu'il a acheté **Franklin** à vente d'été en juillet dernier. "Quand il est arrivé à la maison, il me faisait ce qu'il a fait aujourd'hui avant le départ, je me suis demandé ce que l'on avait acheté, revient-il. Là, je me suis dit, c'est bien moi de passer pour un pitre à Vincennes. Mais tout est bien qui finit bien. A la maison, Laura s'en occupe super bien. Jour après jour, il a changé." Au point donc de venir tenter sa chance à Vincennes. "L'autre fois, il nous a vraiment montré quelque chose de bien contre les bons de chez nous, c'est ce qui nous a fait venir à Vincennes. Il y avait le cheval à Jean-Mi (Bazire) à battre mais, des fois, on tombe sur de meilleurs lots chez nous." Le cheval de JMB fautif, cela a souri à Régis Le Vexier : "Pour une fois que j'ai de la réussite. Souvent quand il y a une merde, c'est pour moi. Là, le boss fait la faute et moi j'en profite. Jean-Mi va s'en remettre plus vite que si cela avait été moi". ■

D'où vient-il ?

Franklin est passé sur le ring de la vente d'été d'Arqana Trot, le 24 juillet dernier, sous la bannière de son éleveur, l'Ecurie d'Em (Paul Essartial), étant vendu 28.000 euros. Quelques mois plus tard, ce fils de [Saxo de Vandel](#) ouvre son palmarès à Vincennes, pour son nouvel entourage, devenant le deuxième vainqueur de sa mère dans le temple du trot, après sa trois quarts soeur, **Dolly America** 1'15" (**Coktail Jet**), gagnante de quatre courses et de 70.000 €. Sa mère, c'est la bonne **Quitty America** 1'12" (douze victoires et plus de 350.000 €). Cette fille de **Diamant Gédé** n'a eu que trois produits, tous qualifiés. De sa soeur, **Névarada d'Em** (**Coktail Jet**), est née **Taormina d'Em** 1'13", lauréate de neuf courses, dont le Groupe III Prix de la Ville de Caen, et placée de Groupe I et de Groupe II, notamment dans le Prix de Paris.

1^{ère} | PRIX POMONA

Att - 2100 m - Course E - 29 000 €



FRANKLIN 1'12"8

[Saxo de Vandel](#) x [Quitty America](#) (Diamant Gede)
Driver : R. Le Vexier - Entraîneur : R. Le Vexier
Propriétaire : G. Desnoues - Eleveur : E. d'Em

2^e **Festival d'Orient 1'12"8** [Rocklyn](#) x [Topaze d'Orient](#)

3^e **Follow Me Flash 1'12"9** [Rombaldi](#) x [Acienda Flash](#)

4^e : [Fokker de Bailly](#) - 5^e : [For Ever The Best](#) - 6^e : [Flash de Lune](#) - 7^e : [Frisson d'Amour](#)

🕒 1500M : 1'09"2 / 1000M : 1'10"6 / 500M : 1'12"0



DOUCHKA WIND À NOUVEAU INTOUCHABLE

Et de cinq pour Douchka Wind en 2020 ! La protégée de Thierry Duvaldestin a remporté avec brio le Prix Lacerta, qui, certes, lui tendait les bras mais fallait il encore remplir la mission. C'est chose faite avec le concours de Laura Planchenault, sa fidèle partenaire.

“ ELLE EST INCROYABLE, ELLE FAIT ÇA AVEC UNE FACILITÉ. ”
LAURA PLANCHENAUT SUR EQUIDIA

Quand on doit se lancer dans la rédaction d'une liste de trotteurs en plein boum ces derniers mois, nul doute qu'il convient de réserver une bonne place à **Douchka Wind**. La fille de **Timoko** n'a de cesse de briller depuis la reprise des courses et plus généralement son arrivée dans les rangs de la team Duvaldestin (il y a déjà un an et demi).

Des succès brillants, une montée régulière de catégorie (c'était ce soir une course C), des chronos flatteurs (1'12"3 ici sur la petite piste et 1'10"6 fin septembre dans le Prix de Pontivy !) et une belle complicité avec Laura Planchenault qui se frotte toujours les yeux à la descente de son dos, tant sa jument l'émerveille : "Quand elle se retrouve toute seule devant, elle est froide, elle n'en fait pas plus qu'il ne faut, mais elle va au bout. Elle est incroyable, elle fait ça avec une facilité. Je n'avais pas besoin de baisser les "carreaux" mais je n'ai pas voulu prendre le risque. Elle est aussi bien piste plate que grande piste. Je la préfère surtout longue distance."

Au jeu des décrochages d'étoiles dans les colonnes de Province Courses l'hebdo, une telle prestation en vaut bien deux nouvelles. Ce qui fait un total de six depuis août, autre indicateur (maison) pour valider le niveau de performance actuel de **Douchka Wind**.

Il s'agit ce soir de sa 17ème victoire ! ■

D'où vient-elle ?

Douchka Wind court sous les couleurs de son éleveur, l'Ecurie du Haras des Quatre Vents. Elle est par le crack **Timoko** et **Térentia**, une fille de **Kérido du Donjon** qui ne s'est pas qualifiée, mais qui a sa naissance pour elle, en tant que soeur utérine du classique sous la selle **Latinus** 1'13" m. (**Dahir de Prélong**), lauréat des Prix de Vincennes et des Centaures ou encore deuxième du "Président" et du "Cornulier". C'est là la descendance de l'exceptionnelle **Gamélia** 1'14" (1972-**Kerjacques**), troisième mère de **Térentia**, gagnante du "Cornulier", mais également du Critérium des 3 Ans, ainsi que du Critérium Continental, et dont proviennent une pléiade d'éléments de premier plan, tels **Ecu Pierji** 1'11", **Otello Pierji** 1'10", **Milia Pierji** 1'11", **Talassius** 1'17" m., etc.

4^e | PRIX LACERTA



M - 2200 m - Course C - 43 000 €

DOUCHKA WIND 1'12"3



Timoko x **Terentia** (Kerido du Donjon)

Jockey : L. Planchenault - Entraîneur : T. Duvaldestin

Propriétaire : E. Haras Des Quatre Vents - Eleveur : E. Haras Des Quatre Vents

Connolly's RED MILLS
SINCE 1908
NOURRIR VOTRE DÉSIR DE GAGNER

Sylvain Prouvoveur, Ventes Europe, Tél : + 33 6 98 67 51 38
Coralie Chaverot, Sud de la France, Tél : +33 7 61 12 53 30
Alexandre Pucheu, Normandie Pays de Loire, Tél + 33 6 47 77 45 65

Félicitations!



2^e **Dow Jones Emge** 1'12"7 **Repeat Love** x **Ravissima**

3^e **Devise du Vivier** 1'13" **Real de Lou** x **Melusine du Vivier**

4^e : **Dorgali** - 5^e : **Dolce Vita Phedo** - 6^e : **Escondido** - 7^e : **Eclat de Verre**

1^{ère} | PRIX POMONA

Att - 2100 m - Course E - 29 000 €

FRANKLIN 1'12"8

Saxo de Vandel x Quitty America (Diamant Gede)
Driver : R. Le Vexier - Entraîneur : R. Le Vexier
Propriétaire : G. Desnoues - Eleveur : E. d' Em

2^e Festival d'Orient 1'12"8 Rocklyn x Topaze d'Orient**3^e Follow Me Flash 1'12"9** Rombaldi x Acienda Flash4^e : Fokker de Bailly - 5^e : For Ever The Best - 6^e : Flash de Lune - 7^e : Frisson d'Amour**2^e | PRIX MEDUSA**

Att - 3525 m - Course C - 45 000 €

DARLING BERRY 1'14"4

Prince Gede x Osaka Berry (Caballio In Blue)
Driver : G. Horrach Vidal - Entraîneur : J. Bazire
Propriétaire : E. J. M. Bazire - Eleveur : M. Aladenise

2^e Deganawidah 1'14"5 Kaisy Dream x Sweet Caroline**3^e Big Boss 1'14"7** Qualmio de Vandel x Rebecca du Gite4^e : Clif du Pommereux - 5^e : Fighter Smart - 6^e : Beau de Grimoult - 7^e : Favorite Fligny**3^e | PRIX POSIDONIUS**

Att - 2100 m - Course E - 26 000 €

HUGO D'ECAJEUL 1'15"7

Bold Eagle x Belle Pierji (Sam Bourbon)
Driver : F. Nivard - Entraîneur : P. Billard
Propriétaire : . Tramontom Srl - Eleveur : G. Lavielle



HUGO D'ECAJEUL
Ventes de Yearlings Sélectionnés
Acheteur : TRASI Dario
Vendeur : Ecajeul
Prix : 28 000 €

2^e Horyvil des Moyeux 1'15"7 Akim du Cap Vert x Ulgape du Voulgis**3^e Hermoso 1'15"9** Roc Meslois x Valanska4^e : Harry d'Ecajeul - 5^e : Harry du Lys - 6^e : Harcangelo d'Amour**4^e | PRIX LACERTA**

M - 2200 m - Course C - 43 000 €

DOUCHKA WIND 1'12"3

Timoko x Terentia (Kerido du Donjon)
Jockey : L. Planchenault - Entraîneur : T. Duvaldestin
Propriétaire : E. Haras Des Quatre Vents - Eleveur : E. Haras Des Quatre Vents



Sylvain Prouvoveur, Ventes Europe, Tél : + 33 6 98 67 51 38
Coralie Chaverot, Sud de la France, Tél : +33 7 61 12 53 30
Alexandre Pucheu, Normandie Pays de Loire, Tél + 33 6 47 77 45 65

Félicitations!

NOURRIR VOTRE DÉSIR DE GAGNER

2^e Dow Jones Emge 1'12"7 Repeat Love x Ravissima**3^e Devise du Vivier 1'13"** Real de Lou x Melusine du Vivier4^e : Dorgali - 5^e : Dolce Vita Phedo - 6^e : Escondido - 7^e : Eclat de Verre**5^e | PRIX LEDA**

Att - 2850 m - Course E - 26 000 €

HALLIX 1'14"8

Roc Meslois x Titania (Capriccio)
Driver : E. Raffin - Entraîneur : G. Gillot
Propriétaire : E. Cheffreville - Eleveur : E. Cheffreville

2^e Harley de Guez 1'14"8 Ouragan de Celand x Udyss de Guez**3^e Helena Girl 1'15"5** Vigove x Troika Girl4^e : Hippie Fun - 5^e : Huperla Mag - 6^e : Holly Shine - 7^e : Hestia des Plaines**6^e | PRIX OHIO**

M - 2200 m - Course C - 33 000 €

GALLA DE MANCHE 1'13"4

Village Mystic x Une de Manche (Neutron du Cebe)
Jockey : A. Abrivard - Entraîneur : T. Raffegeau
Propriétaire : J. Y. Roze - Eleveur : A. Thoury

2^e Granvillaise Bleue 1'13"7 Jag de Bellouet x Lady de Brevol**3^e Greta du Chatelet 1'13"8** Utoky x Torpille de Rouez4^e : Gloire Et Beaute - 5^e : Go Go Gigi - 6^e : Galloway - 7^e : Geisha du Pre**7^e | PRIX GEMINUS**

Att - 2200 m - Course B - 30 000 €

IDEM DU PONT 1'17"5

Quinoa du Gers x Uquinette du Pont (Baccarat du Pont)
Driver : Y. Lebourgeois - Entraîneur : A. Buisson
Propriétaire : E. J. Micholet - Eleveur : E. A. Rayon

2^e Invincible de Bry 1'17"6 Bold Eagle x Tirade**3^e I Love d'Amour 1'17"7** Laetenter Diem x Ugenie d'Herfraie4^e : Ibra Meslois**8^e | PRIX MERAK**

M - 2850 m - Course D - 29 000 €

HEROS DE BEYLEV 1'15"5

Rieussec x Rafale du Plessis (Fortuna Fant)
Jockey : D. Thomain - Entraîneur : C. Cuiller
Propriétaire : E. d. H. d. L'epinay - Eleveur : E. d. H. d. L'epinay

2^e Hawaii Team 1'16"3 Brutus de Bailly x Terpsichore**3^e Hegate Love 1'16"5** Bilibili x Regate du Popey4^e : Holly Star Thonic - 5^e : Houston Berry - 6^e : Hera Mesloise - 7^e : Habanera Mip

1^{ère} | PRIX YVER DE LA VIGNE BERNARD

Att - 2725 m - Course E - 18 000 €

**FALCON D'ESPACE 1'14"3**

Uriel Speed x Rocket du Closet (Look de Star)

Driver : S. Ernault - Entraîneur : S. Guarato

Propriétaire : E. Breizh d'Espace - Eleveur : E. S. Guarato

2^e**Fakir de Gesvres 1'14"5** Queso Manchego x Uskia de Gesvres**3^e****Feeling Meslois 1'14"6** Uriel Speed x Troika Mesloise4^e : Falaisien du Rib - 5^e : Filarete du Verger - 6^e : Fraise Blanche - 7^e : Fakir du Paou**2^e | PRIX SCAUTO RENAULT COUTANCES**

Att - 2725 m - Course E - 16 000 €

**GAVROCHE MAZA 1'14"9**

Jasmin de Flore x Queen Jet (Viking's Way)

Driver : S. Ernault - Entraîneur : S. Ernault

Propriétaire : E. d. Maza - Eleveur : E. d. Maza

2^e**Goeland de Janze 1'15"** Tiego d'Etang x Rose de Janze**3^e****Galactic Castelets 1'15"1** Jasmin de Flore x Street Girl4^e : Gabin d'Eronville - 5^e : Goal Star - 6^e : Guepard de Tillard - 7^e : Gold du Chatelet**3^e | PRIX DES ETABLISSEMENTS RAULT**

Att - 2725 m - Course F - 21 000 €

**ELDORADO DE VER 1'14"6**

Satchmo Wood x Torpille de Ver (Kalahari)

Driver : F. Lagadeuc - Entraîneur : C. A. Mary

Propriétaire : E. Couetil - Eleveur : C. Auvray

2^e**Elzevir d'Ecouves 1'14"9** Power Jet x Maeva d'Ecouves**3^e****Emir du Pressoir 1'14"9** Ready Cash x Melissa Joe4^e : Epee de l'Epine - 5^e : Day Lou Ly - 6^e : Ella de Baffais - 7^e : Donaline**4^e | PRIX DE GRAIGNES**

Att - 2725 m - Course E - 16 000 €

**GABANA 1'15"6**

Rodrigo Jet x Quitida (l'As de Viretaute)

Driver : F. Lagadeuc - Entraîneur : M. Mottier

Propriétaire : E. D. Mottier - Eleveur : D. Mottier

2^e**Gitane du Rib 1'15"6** Severino x Inopaline**3^e****Galine Erca 1'15"7** Opus Viervil x Royale Erca4^e : Graciosa Tejy - 5^e : Gaga Lady Benach - 6^e : Game Attitude - 7^e : Goumya Wind**5^e | PRIX DES VANS MTM**

M - 2700 m - Course F - 14 000 €

**FLAMME DE POURPRIX 1'15"3**

Prince d'Espace x Ojenny du Bouvier (Speed Clayettois)

Jockey : K. Petitjean - Entraîneur : P. Danet

Propriétaire : F. Houdeau - Eleveur : F. Houdeau

2^e**Flore de l'Aunay 1'15"6** Rodrigo Jet x Volvoretta**3^e****Flora de La Rue 1'15"9** Sereno x Rita de La Rue4^e : Fissa Coco - 5^e : Flore de Crennes - 6^e : For Baby Louis - 7^e : Fepsor de Guez**6^e | PRIX GEORGES DREUX**

Att - 2700 m - Course F - 14 000 €

**HILYROSE D'ICELEA 1'15"3**

Quopeak x Quicelea (Achille)

Driver : S. Ernault - Entraîneur : C. Mottier

Propriétaire : M. Soulas - Eleveur : M. Soulas

2^e**Helvetika 1'15"6** Up And Quick x Ballerina Jet**3^e****Hevalone de Guez 1'15"7** Shadow d'Odyssee x Avalone de Guez4^e : Holly Angele - 5^e : Humeur Di Pao - 6^e : Hokkaida - 7^e : Hop La Anajo**7^e | PRIX SECURITE 50**

Att - 2700 m - Course F - 14 000 €

**HARFAN DES GRANGES 1'16"2**

Uniclove x Rinalda Champfleur (Lejacque d'Houlbec)

Driver : S. Ernault - Entraîneur : C. Nicole

Propriétaire : P. Dequeker - Eleveur : P. Dequeker

2^e**Harmattan du Rib 1'16"2** Cocktail Jet x Tornado du Rib**3^e****Hazardous Game 1'16"4** Tucson x Attitude Rugby4^e : Haribo Jeloca - 5^e : Hermes d'Em - 6^e : Harold du Seuret - 7^e : Highland Reel**DEVENEZ ANNONCEUR**

DANS

24 AU TROT
BY PROVINCE COURSES

TOUTE L'ACTU DU TROT. L'EXIGENCE D'UNE INFORMATION PROFESSIONNELLE

SUR WWW.PROVINCE-COURSES.FR

CONTACTEZ-NOUS

APOULAIN@TURFCOM.INFO



FIRE CRACKER VEUT GARDER LE SOURIRE

Unique concurrent à afficher l'émoji vert très souriant, Fire Cracker s'annonce comme le cheval à battre, ce mercredi, dans l'étape nantaise du GNT. Mais Et Voila de Muze et Fakir du Lorault, deuxième et troisième du général, tenteront de profiter de l'absence du leader, Elie de Beaufour.

Sur le site de LeTROT, à la vue des seize partants de cette douzième étape du GNT mercredi à Nantes, une colonne se démarque : la deuxième, celle de **Fire Cracker** (Quaro), dont l'entraîneur Grégory Thorel a été le seul à choisir le smiley vert (« tous les paramètres sont réunis pour envisager la victoire »), ce qu'il a confirmé par ces mots lundi à Vincennes. « *Je suis confiant, ça fait deux fois qu'il court bien, affirme le metteur au point du 5 ans qui s'élancera, pieds nus, du premier échelon. Après, il ne court pas tout seul. Il faut qu'il s'adapte à la piste mais il devrait bien faire. En général, il tourne bien à gauche.* »

Confié ici à Jean-Philippe Monclin (Éric Raffin étant retenu pour **Et Voila de Muze**), **Fire Cracker** s'est déjà imposé, début juin à Vichy, pour sa seule association avec l'Angevin. Un indice de confiance supplémentaire pour un trotteur sur la montante et auteur l'hiver dernier de plusieurs performances de haut niveau à Vincennes : « *En dernier lieu, (deuxième d'**Anzi des Liards**, ndlr), analyse son entraîneur, peut-être s'est-il fait un petit peu avoir sur la fin. Il ne l'a pas vu arriver mais n'a pas à rougir de cette deuxième place.* »

Respectivement deuxième et troisième du classement général de ce GNT 2020, **Et Voila de Muze** (Royal Dream) et **Fakir du Lorault** (Vaillant Cash) tenteront de profiter de l'absence du leader, **Elie de Beaufour** (Royal Dream). Tous deux pieds nus, ils pourraient lui ravir provisoirement le maillot jaune en cas de victoire.

Le classement général du GNT 2020

1. Elie de Beaufour - 40 pts
2. **Et Voila de Muze** - 30 pts
3. **Fakir du Lorault** - 28 pts

Les dernières dates du GNT 2020

18 novembre - 13 et dernière étape à Mauquenchy
6 décembre - Finale à Vincennes

PARTANTS NANTES - Mercredi 04 Novembre

2 GRAND NATIONAL DU TROT PARIS-TURF - (13H55)

Premium - Att. - Gr 3 - Nationale - 75 000 € - 3 000m

1	ECHO DE CHANLECY	E.g. Blot
2	FIRE CRACKER	D4 J.ph. Monclin
3	FASHION QUEEN	D4 F. Lagadeuc
4	DESIR CASTELETS	DP G. Gelormini
5	FOXTROT SEA	C. Megissier
6	CRUSOE D'ANAMA	D4 J.m. Bazire
7	CAPITAINE FRANCE	W. Bignon
8	ET VOILA DE MUZE	D4 E. Raffin
9	DUEL DU GERS (+25 m) ★★	M. Abrivard
10	DIAMANT DE TREBAT (+25 m)	P. Monthule
11	DOSTOIEVSKI (+25 m)	R. Congard
12	FAKIR DU LORAUULT (+25 m)	D4 F. Lecanu
13	BLUES D'OURVILLE (+25 m)	DP P. Houel
14	COLONEL (+25 m)	Dylan Garcia
15	DROLE DE JET (+50 m)	P. Vercruysse
16	CLEGS DES CHAMPS (+50 m)	D4 D. Thomain

CHEVAL DE LA REUNION**CHOIX PROVINCE COURSES**

Si un partant a été étoilé par nos journalistes lors de sa dernière course, son nombre d'étoile(s) apparaît après son nom

★★★ FORTE IMPRESSION

★★ BONNE IMPRESSION

★ IMPRESSION FAVORABLE

Soulignons que la première course sera renommée Prix En Selle Pour Nos Soignants, au label d'une démarche de solidarité malheureusement toujours d'actualité. Vous aussi, donnez !

1 PRIX EN SELLE POUR NOS SOIGNANTS - (13H15)

Premium - Monté - Course F - Apprentis-lads-jockeys - 15 000 € - 3 000m

1	GELINOTTE MOULIN	D4	Alexandre Bodin
2	FORZAMOKO		L. Balu
3	FANTASIA D'ALESA		L. Lorent
4	FACE A MOI		M. Beudard
5	FIDZI ROSE ★	D4	E. Lelievre
6	GRISBI DU DOLLAR		L. Voisin
7	FOREMAN D'EOLE	D4	E. Cive
8	FILOU DU CAIEU ★	D4	A. Andre
9	GREAT MESLOIS	D4	Ch. Callico
10	FAROUCHE		Marie Bazire
11	FOGERTY SUZIE		E. Fossard
12	FANTASIA JACK	DA	B. Gallon
13	GIANT MESLOIS (+25 m)	D4	Auriane Meunier
14	GET UP DES PLAINES (+25 m)	DP	Bastien Joseph

2 GRAND NATIONAL DU TROT PARIS-TURF - (13H55)

Premium - Att. - Gr 3 - Nationale - 75 000 € - 3 000m

1	ECHO DE CHANLECY		E.g. Blot
2	FIRE CRACKER	D4	J.ph. Monclin
3	FASHION QUEEN	D4	F. Lagadeuc
4	DESIR CASTELETS	DP	G. Gelormini
5	FOXTROT SEA		C. Megissier
6	CRUSOE D'ANAMA	D4	J.m. Bazire
7	CAPITAINE FRANCE		W. Bigeon
8	ET VOILA DE MUZE	D4	E. Raffin
9	DUEL DU GERS (+25 m) ★★		M. Abrivard
10	DIAMANT DE TREBAT (+25 m)		P. Monthule
11	DOSTOIEVSKI (+25 m)		R. Congard
12	FAKIR DU LORAUULT (+25 m)	D4	F. Lecanu
13	BLUES D'OURVILLE (+25 m)	DP	P. Houel
14	COLONEL (+25 m)		Dylan Garcia
15	DROLE DE JET (+50 m)		P. Vercruysse
16	CLEGS DES CHAMPS (+50 m)	D4	D. Thomain

3 PRIX NICOLAS - (14H30)

Premium - Att. - Course F - Amateurs-nationale - 7 000 € - 3 000m

1	ENIGMA DU VIF	D4	I. Jublot
2	DATALIE DU DERBY		J. Lelievre
3	CEKITO DE JUPILLES	D4	J.p. Gueranger
4	DONOVAN DARK	DP	D.o. Larue
5	D'ARTAGNAN DE LARA		L. Lefebvre
6	CHANELLE DE GINAI	D4	M. Plassais
7	DELZIE DE PLANY		F. Chapdelaine
8	EXPEDITIOUS (+25 m)		P. Garreau
9	CARRERA DU CLOSET (+25 m)		P. Divare
10	DOSSIMO (+25 m)		R. Villesalmon
11	CYRANO D'IDOLE (+25 m)		B. Debris
12	DEVERIA (+25 m)		Ph. Pellerin
13	ELODIE LET'S GO (+25 m)	DP	B. Guenet
14	ENIEME CHANCE (+25 m)		K. Desmarres
15	CAPRICE DE COSSE (+25 m)		F. Touchard
16	CYNTHIA (+50 m) ★		A. Beaucamp

4 PRIX DU PMU LE NARVAL - (15H05)

Premium - Att. - Course B - Nationale - 23 000 € - 3 000m

1	HUMEUR LA RAVELLE		E.g. Blot
2	HUMOUR FESTIF		E. Raffin
3	HEDONISTE D'EM		Th. Beauchene
4	HIDE AND SEEK		L. Baudouin
5	HAYRTON MAGIC		B. Lizee
6	HEALTH MESLOISE (+25 m)		C. Delbecq
7	HERMINE GIRL (+25 m)		Ch. Lebissonnais
8	HEADLINE (+25 m)		J.p. Dubois
9	HEART OF GOLD (+25 m)		F. Lagadeuc
10	HEAVEN'S PRIDE (+25 m)		D. Thomain

5 GRAND PRIX SYNERGIE - (15H40)

Premium - Monté - Course D - 28 000 € - 3 000m

1	DJOBI D'YMER		L. Balu
2	CAZIRIUS DE GUEZ	DP	P.ph. Ploquin
3	DOZULE GITAN	D4	Marie Bazire
4	BAD BOY NEP (+25 m)	DP	M. Abrivard
5	DERBY D'ANJOU (+25 m)		B. Rochard
6	DYNASTY PEJI (+25 m)		D. Bonne
7	BE COOL D'EB (+25 m)	D4	M. Beudard
8	ARIANE D'AND (+25 m)	DA	A. Wiels
9	DEESSE NOIRE (+25 m) ★	D4	E. Raffin
10	DRUSS DE GUEZ (+25 m)	D4	J.y. Ricart

6 PX FACEBOOK INSTAGRAM HIPPODROME NANTES - (16H15)

Premium - Att. - Course F - 22 000 € - 3 000m

1	EPIPHANE ★		M. Abrivard
2	EGINE PRECIEUSE	D4	J.ph. Monclin
3	DERBY D'URZY	D4	A. Abrivard
4	DIXIE TURGOT	D4	E. Lelievre
5	DEAL DE JAPE	D4	J.p. Maillard
6	CYBELE DE MESLAY	D4	Ch. Cuiller
7	CHAMPION DU LUPIN	DA	Anais Michel
8	DUVALLON BARBES	DP	J. Leboutellier
9	EVEIL DU LUPIN (+25 m)	DA	A. Wiels
10	ETOILE DU PERCHE (+25 m) ★		D. Thomain
11	EL TIGRE SEGHAH (+25 m)	D4	S. Houyvet
12	BEFORE SOON (+25 m)		P.y. Lemoine
13	CHOUPETTE JALLERIE (+25 m)		D. Bonne
14	EMPIRE CITY (+25 m)		N. Roussel
15	ENZO D'ESSARTS (+25 m)		F. Lagadeuc
16	DUTIFUL (+25 m)	D4	E. Raffin

7 PRIX MOET ET CHANDON - (16H50)

Premium - Att. - Course B - Nationale - 23 000 € - 3 000m

1	GALION DE CHANJAC		A.ph. Grimault
2	GIPSY D'OURVILLE		D. Vallee
3	GAGNANT RUSH		G. Donio
4	GRACIEUSE LIGHT	DA	B. Le Beller
5	GOUNIT DE L'AIROU	D4	E. Raffin
6	GEISHA SPEED		B. Rochard
7	GAROU PIERJI ★		B. Robin
8	GIVE ME SEVEN (+25 m)		L. Baudouin
9	GALIPETTE PIERJI (+25 m)		M. Chadeyron
10	GIMS DU PLESSIS (+25 m) ★★	D4	J.ph. Monclin
11	GRAND REPORTER (+25 m)		Q. Perdereau
12	GEGE BAROQUE (+25 m)	DP	D. Bonne
13	GAI PRINTEMPS (+25 m)		A. Abrivard
14	GLORANIE DES NOES (+25 m)		J. Moire
15	GOFORME DE HOUELLE (+25 m)		L. Guinoiseau

8 PRIX ONIRIS NANTES - (17H25)

Premium - Att. - Course B - Nationale - 26 000 € - 3 000m

1	FAKIR DAIRPET		J.cl. Maucourt
2	FLOPY RUSH		M. Fribault
3	FIRST DES CHARRONS	DA	O. Raffin
4	FANGIO DU GUESCLIN (+25 m)		O. Boudou
5	FAKIR DU CHATEAU (+25 m)		L. Baudouin
6	FANDANGO LA NUIT (+25 m)	D4	J.ph. Monclin
7	FRENCH LOVER (+25 m)		Loic Groussard
8	FAMILY QUEEN (+25 m)		M. Abrivard
9	FOSSOYEUR (+25 m)		J.r. Launois
10	FRAGONARD DELO (+25 m)	D4	L. Guinoiseau
11	FAKIR DE MAHEY (+25 m)		C. Raimbaud
12	FREE RIDER (+25 m)		B. Robin
13	FESTIF CHARMANT (+50 m)		D. Bonne
14	FOR YOU MADRIK (+50 m)		E. Raffin

CHEVAL DE LA REUNION

CHOIX PROVINCE COURSES

Si un partant a été étoilé par nos journalistes lors de sa dernière course, son nombre d'étoile(s) apparaît après son nom

★★★ FORTE IMPRESSION

★★ BONNE IMPRESSION

★ IMPRESSION FAVORABLE

À suivre donc au cours de cette réunion, Romuald Mourice à qui on a consacré ce focus spécial pour son cap 1000.

1 PRIX DES SAINTES MARIES - (16H32)

Premium - Att. - Course E - 17 000 € - 2 650m

1	FOLCO'S BLUES	D4	V. Foucault
2	FONTANA PIPER	D4	R. Mourice
3	FABULEUX PIYA	D4	Y.a. Briand
4	FIESTA JULRY	D4	J.p. Gauvin
5	FILOANE D'ORGERES	DP	S. Cingland
6	FIRST FIGHTER	D4	L. Garcia
7	FOREVERMOKO		J. Guelpa
8	FENIX DU RABUTIN	D4	D. Bekaert
9	FLAMENCO	DP	N. Ensch
10	FAVOR MESLOIS	D4	K. Devienne
11	FELINE DE MIRANDA (+25 m)		J.ch. Sorel
12	FASTNET DU HUTREL (+25 m)		Nicolas Germain Lefevre
13	FILANTE DE REUX (+25 m)	D4	S. Stefano
14	FORJAN (+25 m) ★	DA	K. Leblanc

2 PRIX DE LA PROVENCE - PRIX VANS BARBOT - (17H07)

Premium - Att. - Course E - 22 000 € - 2 650m

1	DORNADO		J. Uroz
2	DYNAMIC DREAM	DP	S. Stefano
3	DARINE DE LA PREE	D4	Laurent Gout
4	DJ DU LYS	DP	V. Foucault
5	DEBUT DE SOIREE	D4	F. Gauvin
6	DEFI DU JAAR	D4	J. Guelpa
7	DUKE BOURBON	D4	S. Cingland
8	DIDILBERT	D4	D. Bekaert
9	DELINA REYOR	D4	J.ch. Sorel
10	DJANGO OF CARLESS (+25 m)		N. Mortagne
11	DRAGON ROUGE (+25 m)		J.ch. Feron
12	DJEMBE DU PONT (+25 m)		R. Mourice
13	DIRTY LOVING (+25 m)	DP	L. Fresneau
14	DOLCE D'EBANE (+25 m) ★	D4	Y.a. Briand
15	DIAMANT DE BOLAN (+25 m)		Th. Bonnardel
16	DUNE DU CHENAIS (+25 m)	D4	K. Leblanc

3 PRIX KOENIGSBERG - (17H42)

Premium - Att. - Course G - Amateurs - 5 000 € - 2 650m

1	ENERGIE DES VAUX		A. Rogier Soulages
2	ELU D'ALI		S. Blanchetiere
3	EVERTE	DP	J. Babel
4	DEBUCHER DU BOULAY	D4	S. Bantze
5	ETINCELLE D'ALBRET		A. Redon
6	DOUBLE SANS FAUTE		Ph. Joubioux
7	ETHMIA VENESI	D4	C. Huguet
8	ENVOUTEUR D'AUGE	D4	P. Polizzi
9	ECRIVAIN	D4	S. Triomphe
10	ECU DU SAJ (+25 m)		I. Metzemaekers
11	ELEGANTE GEMA (+25 m)		G. Ambrogio
12	EL GUSTO (+25 m)	DP	Ph. Terme
13	ENJOUE JENILOU (+25 m)	D4	E. Jousset
14	CORNELIUS (+25 m)		Marc Tardy

4 PRIX DU COMITE REGIONAL DU TROT - (18H17)

Premium - Att. - Course C - 29 000 € - 2 650m

1	BALTIC SAUTREUIL	D4	R. Mourice
2	DIOCLES	D4	J. Guelpa
3	BINGO NAY		D. Bekaert
4	DELTA DU PORET	D4	K. Leblanc
5	ELAN BAROQUE	DA	L. Garcia
6	DUNION DES RACQUES		Guillaume Lemoine
7	CIMARRON	D4	J.ch. Sorel
8	EMILIANO	D4	Y.a. Briand
9	DARO DESBOIS	D4	N. Ensch
10	BANCO DRY	D4	J.ch. Feron
11	BRELAN DU VIVIER (+25 m)		S. Stefano
12	BRASIL DE BAILLY (+25 m)		K. Devienne
13	EPIC JULRY (+25 m)	D4	J.p. Gauvin
14	COLONEL BOND (+25 m)		B. Bourneil

5 PRIX FREDERIC MISTRAL - (18H50)

Premium - Monté - Course D - Europeenne - 26 000 € - 2 650m

1	FIREJACK DE VIETTE	DA	M. Tijou
2	CADMEA	D4	F. Broust
3	ECKMUHL JACK	D4	A.p. Giraud
4	BACCARAT DU DOLLAR		M. Lable
5	CASH IS KING	D4	W. Baudy
6	CHARMEUSE DU CORTA	D4	E. Lacomblez
7	FOSCA LUDOISE	D4	Alexiane Lepage
8	EQUIN D'AVRIL	DP	L. Balayn
9	FERNEY VOLTAIRE	D4	O. Briand
10	BELLA RAGAZZA	D4	M. Heymans
11	CALIFE DE ROMAZ (+25 m)	D4	R. Thonnerieux
12	BINGO D'OR (+25 m)		Laetitia Gout
13	ARTISTE DU LYS (+25 m)	DP	Q. Seguin

6 PRIX DE LA CAMARGUE - (19H20)

Premium - Att. - Course F - Apprentis-lads-jockeys - 19 000 € - 2 650m

1	ESPOIR DES OMBRES		Audrey Brunet
2	DEAL DE CAHOT	DP	R. Turcan
3	DUENA KERYVON		H. Neuville
4	ELITE ANGEL	D4	Guillaume Lemoine
5	CALICIA DU SIRE	D4	F. Broust
6	ECLAIR DE NICE	D4	M. Donabedian
7	ELYSA DES CAUX	D4	A. Fantauzza
8	ENERGIE D'ANLOUNA	D4	J. Ozenne
9	DOMINO DE LA BRISE	D4	A. Dupuis
10	ELLINGTON DREAM (+25 m)		Nicolas Germain Lefevre
11	CRISTAL JIHAIME (+25 m)	D4	A.p. Giraud
12	DELANO (+25 m)		J. Ohanessian
13	DJANGO WINNER (+25 m)	DP	P. Repichet

7 PRIX DE REDON - (19H50)

Premium - Att. - Course G - 13 000 € - 2 650m

1	GENIE DE LARCHAMP		V. Foucault
2	GIPSY JULRY		J.p. Gauvin
3	GATEKEEPER	D4	S. Stefano
4	GEISHA JACQ	D4	F. Gauvin
5	GLADIATEUR D'ARBAZ		G. Alain
6	GO FAST DU BREUIL	D4	N. Ensch
7	GLYCINE DU CORTA	DA	R. Gout
8	GUERRIER DE BRY	D4	D. Bekaert
9	GENERAL DE L'ISAC (+25 m)		J. Ohanessian
10	GABION GEMA (+25 m)	D4	J. Uroz
11	GOLIATH DU BOULAY (+25 m)	DP	J. Guelpa
12	GIGA D'URZY (+25 m)	D4	S. Cingland
13	GAME PLAYER (+25 m)		J.ch. Feron
14	GOBANA ANABA (+25 m)	D4	Laurent Gout
15	GRACE DU COUDOU (+25 m)		L. Decottignies
16	GOMORRO (+25 m)		R. Mourice

8 PRIX DES GARDIANS - (20H20)

Premium - Att. - Course E - 15 000 € - 2 650m

1	HEY YOU		J. Guelpa
2	HEAVEN BOND		L. Fresneau
3	HOUBLON		Ch. Haret
4	HEROS DU GAVREGUET ★		N. Ensch
5	HARGUS DU HAMET		L. Garcia
6	HUNE		R. Gout
7	HARSHAM CHEF		J.ch. Sorel
8	HALVA		Laurent Gout
9	HADRYA SCOTT		O. Merle
10	HEAVEN DE SIMM (+25 m) ★		Y.a. Briand
11	HELL BELLS (+25 m)		L. Peltier
12	HOUSTON SISSI (+25 m)		Th. Bonnardel
13	HYDRE DE LERNE (+25 m)		K. Devienne
14	HIGH MACHINE (+25 m)		K. Leblanc
15	HARMONIOUSLY (+25 m) ★★		D. Bekaert
16	HARMONIE D'URZY (+25 m)		Martin Cormy

24 AU TROT
BY PROVINCE COURSES

Édité par : TURFCOM

Directeur de la publication : Fabien Cailler

Rédaction en chef : Sébastien Pouteau - Willy Flambard

Conception informatique : Julien Alfandari

Conception graphique : Julien Soula

Infos commercialisation : Annélie Poulain - apoulain@turfcom.info

Nous contacter - email : edition@24hautrot.com